

# Revue archéologique du Centre de la France

Tome 44 | 2005 Varia

# Les structures et le mobilier du site d'habitat Hallstatt final-La Tène ancienne d'Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir)

Buildings and effects from the hallstatt D-Early La Tène site of Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir)

## Diane Casadei, Richard Cottiaux et Hervé Sellès



#### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/racf/495

ISSN: 1951-6207

#### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

## Référence électronique

Diane Casadei, Richard Cottiaux et Hervé Sellès, « Les structures et le mobilier du site d'habitat Hallstatt final-La Tène ancienne d'Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir) », Revue archéologique du Centre de la France [En ligne], Tome 44 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2006, consulté le 21 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/racf/495



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Diane Casadei<sup>1</sup>, Richard Cottiaux<sup>2</sup>, Hervé Sellès<sup>3</sup> avec la collaboration de Ginette Auxiette<sup>4</sup>, Paulette Dubovac<sup>5</sup> et Philippe Marinval<sup>6</sup>

Les structures et le mobilier du site d'habitat Hallstatt final-La Tène ancienne d'Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir)

BUILDINGS AND EFFECT FROM THE HALLSTATT D-EARLY LA TÈNE SITE OF ALLAINES MERVILLIERS (EURE-ET-LOIR)

Mots-clés: Allaines, Bâtiment sur poteaux, Eure-et-Loir, Hallstatt final-La Tène ancienne, Restes humains.

Keywords: Allaines, Building on piles, Eure-et-Loir, Hallstatt D-Early La Tène, Human remains.

Résumé:

Découverte de structures d'habitat sur poteaux et d'une fosse Hallstatt final-La Tène ancienne dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive en 1998, à Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir). Il s'agit de deux bâtiments rectangulaires à six trous de poteau, d'un bâtiment rectangulaire à trois nefs et d'un bâtiment circulaire. Ces deux derniers sont inédits pour cette époque en région Centre. Le bâtiment rectangulaire à trois nefs est composé de deux rangées centrales de trois trous de poteau et de deux rangées latérales de quatre trous de poteau. Les trous de poteau centraux présentent un remplissage stratifié dont la couche supérieure a livré l'essentiel de l'abondant mobilier découvert. On décompte par exemple dans les vestiges en céramique 56 individus-vases différents. Le bâtiment circulaire est composé d'une couronne de neuf trous de poteau présentant également un remplissage stratifié. On a découvert moins de mobilier dans cette structure que dans le bâtiment précédent, mais il se singularise aussi par la présence d'ossements humains.

Abstract: The discovery of settlement structures on posts and of a pit Hallstatt D-early La Tène during a rescue archaeology operation in 1998, in Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir). It concerned two rectangular buildings of six post holes, a rectangular building in three naves and a circular building. The latter two are new for this period in the Centre region. The rectangular building in three naves consisted of two central rows of three post holes and two lateral rows of four post holes. The central holes of post introduce a stratified fill, the upper layer of which produced the majority of the abundant finds. From the ceramic remains it was estimated that there were fifty-six individuals in different vases. The circular building consisted of a ring of nine post holes also producing a stratified fill. Fewer articles were discovered in this structure than in the previous building, but it too was notable for the presence of human ossuaries.

<sup>(1) (2) (5)</sup> INRAP, 32 rue Delizy, 93500-Pantin; (3) INRAP Maisons de l'Archéologie, 16 rue Saint-Pierre, 28000-Chartres;

<sup>(4)</sup> INRAP, Centre archéologique, 3 impasse du commandant Gérard, 02200-Soissons ; (6) Centre d'Anthropologie (UMR 8555 du CNRS), 39 allée Jules Guesde, 31000-Toulouse.

#### INTRODUCTION

### 1. PRÉSENTATION DU SITE

### 2. LA DOCUMENTATION

- 2.1. Le bâtiment 502
- 2.2. Le bâtiment 506
- 2.3. Le bâtiment 501 et la structure 510
- 2.4. La structure 505
- 2.5. La fosse 504

## 3. L'ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE

- 3.1. Le corpus céramique
- 3.2. La datation du corpus
- 3.3. La datation des structures

## 4. L'ÉCONOMIE VÉGÉTALE

- 4.1. L'agriculture
- 4.2. La cueillette
- 4.3. Comparaisons

# 5. LES DIFFICULTÉS D'INTERPRÉTATION DES STRUCTURES BÂTIES

- 5.1. Des greniers?
- 5.2. Une maison rectangulaire?
- 5.3. Une maison ronde?

#### **CONCLUSION**

## **BIBLIOGRAPHIE**

### INTRODUCTION

Une partie d'un site daté de la transition Hallstatt final-La Tène ancienne a été fouillée en 1998 à Allaines Mervilliers, commune de Beauce localisée à mi-chemin entre les villes de Chartres et d'Orléans (Fig. 1). Une fosse et quatre constructions sur poteaux associées à un mobilier abon-

dant et homogène y ont été mises en évidence. Parmi elles, on remarque particulièrement une structure de plan circulaire dont les trous de poteau contiennent quelques restes humains fragmentaires ainsi qu'un bâtiment de plan rectangulaire à trois nefs, vestiges tout à fait originaux pour le secteur.

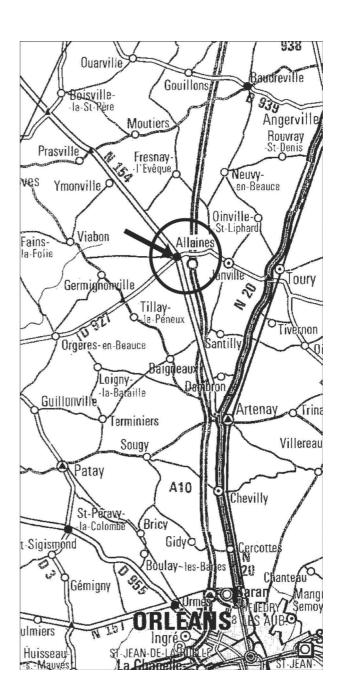


Fig. 1: Localisation de la commune.

Ces découvertes ont été faites dans une emprise de travaux très réduite (1700 m²), de sorte que l'interprétation du site lui-même est limitée.

Par conséquent, nous proposons dans le cadre de

cette publication de caractériser au mieux chacune des structures mises au jour ainsi que le mobilier qui en provient, d'étudier leurs relations, notamment chronologiques, et d'évaluer l'apport de cette découverte pour la région.

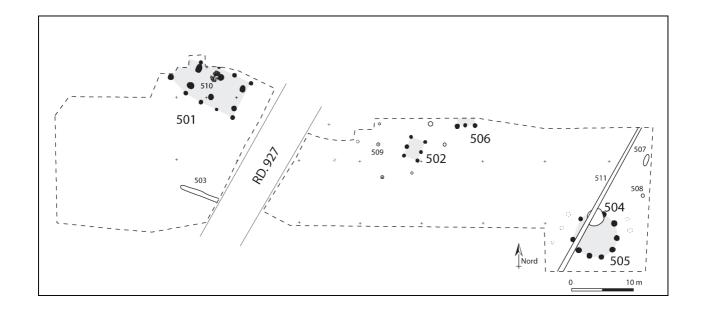


Fig. 2 : Allaines-Mervilliers zone 5, plan général des structures.

### 1. PRÉSENTATION DU SITE

Ces résultats ont été obtenus à l'occasion d'une opération d'archéologie préventive menée sur le tracé routier du contournement nord d'Allaines (liaison RN 14-A10, Sellès 1999). Ce projet dirigé par la Direction Départementale de l'Équipement correspond à une déviation à deux voies de 1600 m de longueur et 15 m de largeur.

L'ensemble du site est localisé sur le plateau de Beauce, à environ 140,00 m NGF, qui présente un relief peu marqué à cet endroit. Sous la terre végétale, le terrain est constitué par un banc de calcaire dur recouvert par une couche de limon brun-roux dont l'épaisseur varie selon les secteurs. Les structures fossoyées ont toutes été creusées dans les limons et pour les plus profondes, jusque dans le calcaire sous-jacent.

Les fouilles conduites par Hervé Sellès en 1998 ont permis de mettre en évidence plusieurs occupations : quelques vestiges néolithiques a priori non structurés, un enclos laténien, et une agglomération secondaire de l'époque romaine. Les structures du Hallstatt final-La Tène ancienne, qui nous intéressent ici sont localisées en zone 5, presque au centre du projet routier. Elles sont dispersées sur un secteur mesurant environ 100 m de longueur, à l'écart des occupations plus tardives. Elles forment une concentration de structures correspondant vraisemblablement à un habitat ouvert (Fig. 2). Aucun fossé ou alignement de poteaux, susceptibles de délimiter l'implantation des structures Hallstatt final-La Tène ancienne, n'a été découvert, ni dans le secteur décapé au moment de la fouille, ni dans les longues tranchées de diagnostic réalisées dans l'axe du projet routier.

### 2. LA DOCUMENTATION

La caractéristique première de la zone 5 de ce chantier n'est pas le nombre de structures découvertes, le site en compte cinq en tout et pour tout, mais plutôt la nature de ces structures qui sont dans un état de conservation satisfaisant. Les quatre premières (501, 502, 505 et 506) sont des constructions sur poteaux présentant trois types de plan clairement distincts, la dernière, est une fosse excayée (504).

Le plan des constructions montre des alignements de trous de poteau cohérents, très peu perturbés par des anomalies naturelles. Leur faible nombre permet d'obtenir immédiatement une vision d'ensemble des plans (Fig. 2).

### 2.1. Le bâtiment 502

Il s'agit d'une petite structure de plan rectangulaire, constituée de six trous de poteau répartis en deux rangées parallèles (Fig. 3). Ce plan de bâtiment, d'orientation nord-est/sud-ouest, mesure 3,80 m de long et 3,00 m de large, soit un peu plus de 11 m². Les écarts entre poteaux sont réguliers et identiques pour chacune des deux rangées. La distance qui sépare les poteaux de la façade sud des poteaux centraux est égale à 1,50 m; elle est de 1,70 m entre les poteaux centraux et ceux de la façade nord.

Tous les trous de poteau présentent des dimensions analogues de 0,30 m à 0,40 m de profondeur pour 0,50 m de diamètre. Leur creusement traverse la

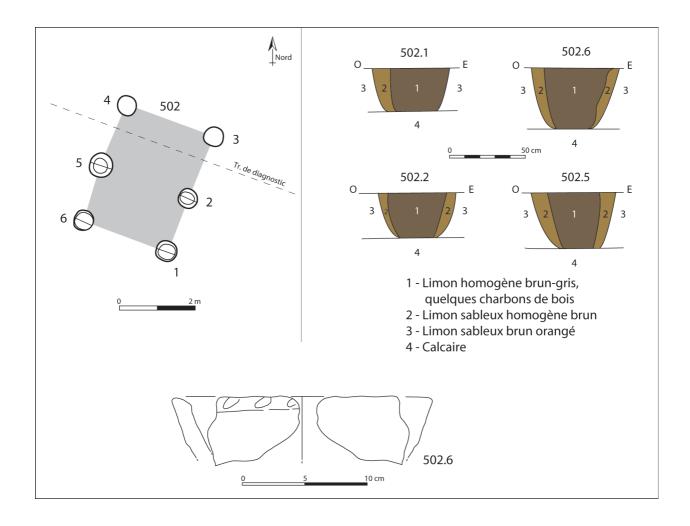


Fig. 3 : Allaines-Mervilliers zone 5, structure 502 : plan, coupes et mobilier céramique.

couche de limon brun, sans entamer le calcaire sous-jacent.

Ils présentent tous un profil en cuvette aux parois assez abruptes et à fond plat. Leurs comblements sont également semblables. Ils se composent d'un remplissage central de limon homogène brun-gris, suggérant la présence de "négatifs" de poteaux et d'un remplissage périphérique de limon brun.

Le mobilier archéologique recueilli dans les trous de poteau du bâtiment 502 se compose de neuf tes-

sons de céramique et de quelques fragments d'os et d'os brûlés microscopiques. Le mobilier céramique est très fragmenté et le seul élément identifiable est un fragment de bord en pâte semi-grossière, à lèvre digitée (Fig. 3). Il est issu du comblement du trou de poteau 6, comme la majorité des autres. La présence de quelques graines, identifiées à l'œil nu pendant la fouille dans les poteaux 4 et 6, a conduit à prélever 20 l de sédiment par trou de poteau. Mais après tamisage, les rares restes ont disparu.

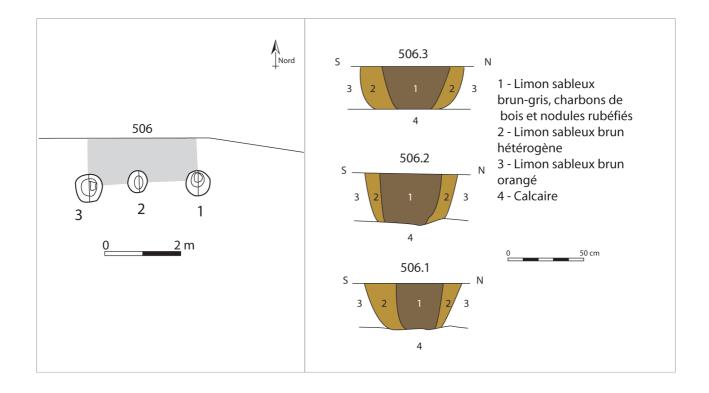


Fig. 4: Allaines-Mervilliers zone 5, structure 506: plan et coupes des trous de poteau.

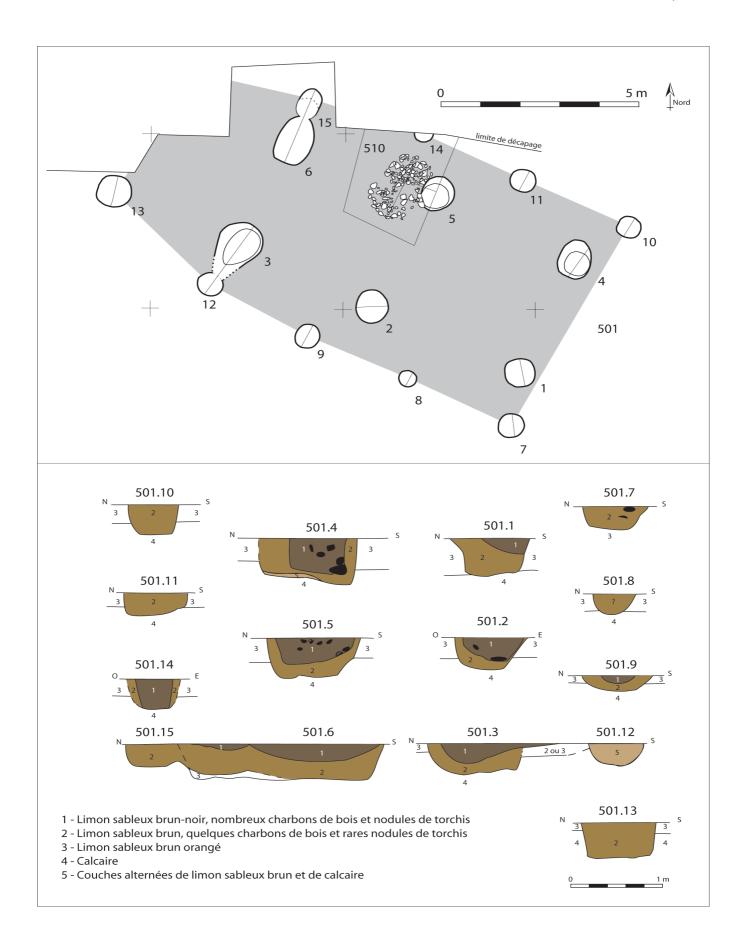


Fig. 5 : Allaines-Mervilliers zone 5, structure 501 : plan et coupes des trous de poteaux.

#### 2.2. Le bâtiment 506

Il s'agit de trois trous de poteau qui dessinent un plan de bâtiment incomplet situé en limite de la zone décapée. Le reste du bâtiment se prolonge très probablement hors de l'emprise de l'aménagement (Fig. 4). Les trois trous de poteau forment une rangée de paroi analogue à celles du bâtiment précédent. Bien que leurs plans soient semblables, 506 et 502 ne sont pas orientés de la même façon, ils sont perpendiculaires.

Le remplissage des trous de poteau 1 et 3 comportait quelques nodules de terre rubéfiée et une pierre calcaire pouvant servir au calage des poteaux. Le bloc de calcaire contenu dans le poteau 1 est apparu au moment du décapage, en limite inférieure de la couche de terre arable. Sa position haute suggère que les structures découvertes correspondent aux fonds de trous de poteau déjà passablement arasés.

Le mobilier découvert est exclusivement céramique et très fragmenté. On y relève la présence d'un petit fragment de panse de faisselle en céramique semi-fine de couleur brune, d'un bord de pot et du bord d'un troisième récipient de forme indéterminée en céramique grossière. Comme pour 502, on a prélevé 20 l de sédiment par trou de poteau afin d'identifier des restes carpologiques. Mais ils se sont avérés stériles de ce point de vue.

#### 2.3. Le bâtiment 501 et la structure 510

## 2.3.1. Le plan de 501

Plus grand que celui des bâtiments précédents, le plan de la structure 501 est aussi plus complexe (Fig. 5). Il correspond à quinze trous de poteau qui se répartissent dans un rectangle de 12,5 m de long et de 7 m de large. La structure 510 située à l'intérieur du bâtiment (*cf. infra*) correspond à une fosse de forme ovale et semble lui être associée. L'axe longitudinal de 501 est orienté nord-ouest/sud-est. Les trous de poteau s'organisent en quatre rangées disposées symétriquement par rapport à cet axe et délimitent ainsi trois nefs, une nef centrale de 3,50 m de large, et deux nefs latérales plus étroites qui n'excèdent pas 1,50 m de large.

La rangée centrale nord compte trois trous de poteau (poteaux 4, 5 et 6), la rangée centrale sud en comporte un de plus (poteaux 1, 2, 3 et 13). Ils sont espacés de 3 m les uns des autres, excepté le poteau 13 situé à 2,50 m seulement du poteau 3. Leur taille varie de 0,85 m à 1,10 m de diamètre et de 0,40 à

0,56 m de profondeur. Ils ont tous été creusés dans la couche de limon brun et le banc calcaire, et présentent des profils assez abrupts ainsi que des fonds à peu près plats. Si l'on admet que la taille du trou de poteau et son enfoncement sont proportionnels à la taille des poteaux en bois que l'on y implante, les deux rangées centrales, les plus imposantes, devaient contenir les poteaux les plus forts de la structure.

Les rangées latérales, quant à elles, se composent chacune de quatre trous de poteau disposés eux aussi symétriquement par rapport à l'axe longitudinal. Un seul axe transversal aligne des poteaux centraux (3 et 6) et des poteaux de parois (12 et 15). Tous les autres sont nettement décalés.

Les trous de poteau de paroi sont plus petits que ceux des rangées centrales. Leur diamètre oscille de 0,50 m à 0,80 m et leur profondeur n'excède pas 0,38 m. Leur creusement a également entaillé la couche de calcaire sous-jacente.

Malgré tout, la forme exacte du bâtiment n'est pas connue et il n'est pas certain que le plan de la structure 501 soit complet. En effet, côté est du bâtiment, le plan s'interrompt brusquement. Il s'agit manifestement d'un pignon puisque aucune structure supplémentaire n'a été découverte dans ce secteur où le décapage a pu être mené sans contrainte. Côté ouest, en revanche, malgré les tentatives d'extension du décapage, la situation est moins claire et l'on peut proposer plusieurs possibilités de restitution. Il convient donc de rester prudent quant à son interprétation, notamment pour restituer des élévations.

La première hypothèse de restitution consiste à imaginer un bâtiment plus long, en supposant que les quatre rangées de poteaux se prolongent vers l'ouest. Mais si l'on retient cette idée, on note l'absence des poteaux complémentaires dans le secteur décapé, dans l'axe de la paroi sud. La nature à peu près plane du terrain à cet endroit ne permet pas de prétexter l'action d'une érosion particulière pour expliquer leur absence, et rend ainsi cette hypothèse bien peu satisfaisante.

L'interprétation du plan dépend, en réalité, du sort que l'on réserve au trou de poteau 13. Par exemple, on peut suggérer qu'il n'appartient pas au bâtiment 501, ainsi le plan serait restreint à un quadrilatère plus court avec, dans ce cas, la rangée transversale composée des poteaux 3, 6, 12 et 15 correspondant à la façade occidentale de la maison. Mais, que devient alors le poteau 13? Appartient-il à un second bâtiment situé à proximité ou à une structure différente? L'existence de deux bâtiments attenants s'accorde difficilement avec la disposition régulière des poteaux centraux, avec ici un écart entre les deux bâtiments identique ou légèrement plus court que l'écart entre les poteaux centraux. Cette hypo-

thèse n'est en définitive pas plus convaincante que la première.

Enfin, autre solution, le poteau 13 est l'un des deux poteaux qui composent la façade occidentale de 501, soit une façade plus étroite qu'à l'est, à la façon d'une avancée. Cette hypothèse retient plus notre attention que les deux autres pour différentes raisons. D'abord, elle ne fait intervenir aucune autre structure que celles qui ont été repérées et fouillées (excepté le poteau symétrique au poteau 13). Ensuite, ce type de plan - dit aussi à " pans coupés " - est souvent mentionné pour l'âge du Fer. Il est présenté comme une solution architecturale permettant de contrebalancer le poids de la charpente sur les petits côtés de la construction, afin d'éviter le déversement du toit dans le sens du grand axe (Audouze, Buchsenschutz 1989). Sur la base de ce dernier plan, on peut envisager une couverture à quatre pans.

#### 2.3.2. La fosse 510

Une autre structure a été découverte à l'intérieur du bâtiment 501, près du poteau 5 (Fig. 6). Il s'agit de la fosse 510, de forme ovale (1,50 m x 1 m), à peine encaissée (0,10 m), dont le fond est tapissé par un lit de pierres calcaires brûlées souvent jointives et scellé par un remblai de limon semblable au terrain encaissant. Le lien stratigraphique entre la fosse 510 et le trou de poteau 501.5 n'est malheureusement pas connu. La disposition des pierres suppose qu'elles ont éclaté en place sous l'action de la chaleur et permet d'envisager que la fosse correspond à la base d'une structure de combustion.

# 2.3.3. Le comblement des trous de poteau de 501

Les trous de poteau des parois présentent un remplissage simple et homogène et ont livré un mobilier réduit. En revanche, le comblement de ceux des rangées centrales est constitué de deux couches distinctes et stratifiées. La couche 1 de couleur brun noir comporte plus de résidus organiques que la couche 2 sous-jacente. Elle a également livré la presque totalité du mobilier découvert soit près de 70 kg d'artefacts.

Ces données sont difficiles à interpréter. En effet, si les deux couches (1 et 2) sont strictement contemporaines, on peut imaginer que la couche 1 correspond aux vestiges d'un pieu en bois décomposé en place et que la couche 2 se compose alors des sédiments qui ont permis de caler le poteau. Mais, dans ce cas, le mobilier aurait dû être découvert dans la couche 2, comme élément de calage et de comble-

ment du trou autour du poteau implanté et pas en couche 1. Or, c'est de cette dernière que le mobilier est issu presque exclusivement. Cela laisse penser que la couche 1 n'est pas le "fantôme" des poteaux de bois mais une couche de rejet, qu'elle n'est pas contemporaine de la couche 2 mais plus récente, et sans doute postérieure à la destruction des rangées centrales du bâtiment lui-même puisqu'elle s'installe en lieu et place des pieux en bois.

Toutes les catégories de vestiges découverts en couche 1 sont mélangées en plus d'être mêlées aux sédiments charbonneux, c'est-à-dire qu'elles ont sans doute subi la même dynamique dépositionnelle et au même moment.

## 2.3.4. Les vestiges mobiliers de 501

Les 70 kg de mobilier mis au jour correspondent à 55,750 kg de pierres, 11,025 kg de débris de poteries, 2,230 kg de restes osseux animaux, 1,565 kg de torchis, 5 g de métal et à quelques paléo-semences végétales carbonisées. Le mobilier est particulièrement varié et abondant pour ce type de contexte souvent très pauvre en vestige et mérite que l'on s'attarde sur certains de ses aspects.

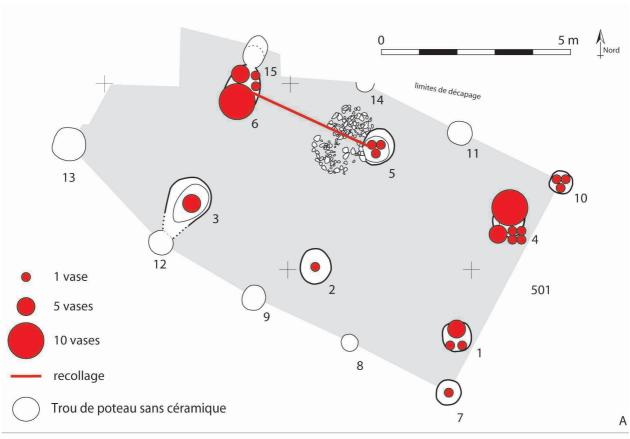
## — La pierre

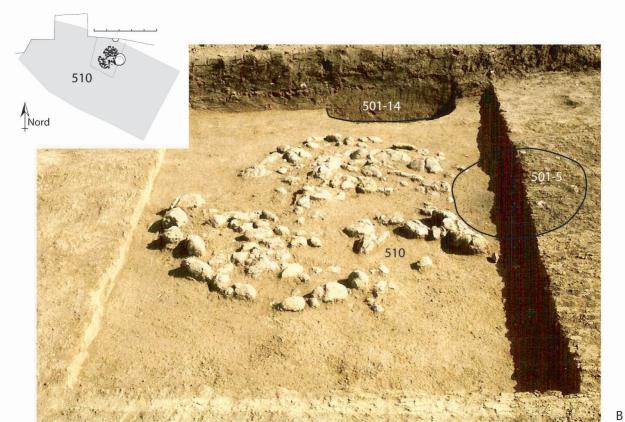
Du point de vue pondéral, la pierre est le matériau le plus représenté. Il s'agit de morceaux de calcaire de petits modules, de galets de silex, de fragments de grès fin et d'un fragment de quartz. Beaucoup de ces pierres ont subi l'action du feu. On les retrouve dans tous les trous de poteau du bâtiment, en partie supérieure des remplissages. Toutefois, elles sont particulièrement nombreuses dans le comblement des poteaux des rangées centrales.

Seules quelques-unes d'entre elles montrent clairement des stigmates de façonnage, il s'agit de fragments de meule à va-et-vient découverts dans le poteau 4 et d'un fragment de polissoir en grès dans le comblement du poteau 5.

#### — La céramique

La structure a livré un corpus céramique conséquent qui se compose d'un nombre minimum d'individu vase (NMI) égal à 56, dont 52 sont issus des trous de poteau des rangées centrales et quatre seulement des poteaux de paroi (Fig. 6, poteaux 7 et 10). Bien que situés dans les rangées centrales, les poteaux 2 et 5 n'ont pas livré plus de céramiques que les poteaux 7 et 10. C'est-à-dire que le mobilier est surtout concentré dans les poteaux 1, 4, 3 et 6.





**Fig. 6 :** Allaines-Mervilliers zone 5, A : structure 501, répartition du mobilier céramique en nombre d'individus-vase ; B : structure 510 (cliché H.Sellès).

Les poteaux 4 et 6, les plus riches, ont livré respectivement 19 et 17 vases, soit 65 % du nombre total de récipients découverts dans les fondations démantelées de ce bâtiment.

Ce corpus est composé, à parts à peu près égales, de récipients en céramique fine, semi-fine et grossière, parmi lesquels on note des jattes, des bols, des gobelets, des pots, des faisselles, c'est-à-dire tout ce qui compose une vaisselle domestique comprenant des vases de présentation, des pots à cuire et des récipients de stockage ponctuel (Fig. 7 à 10). Le poteau 6 livre, à lui seul, un assemblage complet regroupant chacune des formes identifiées.

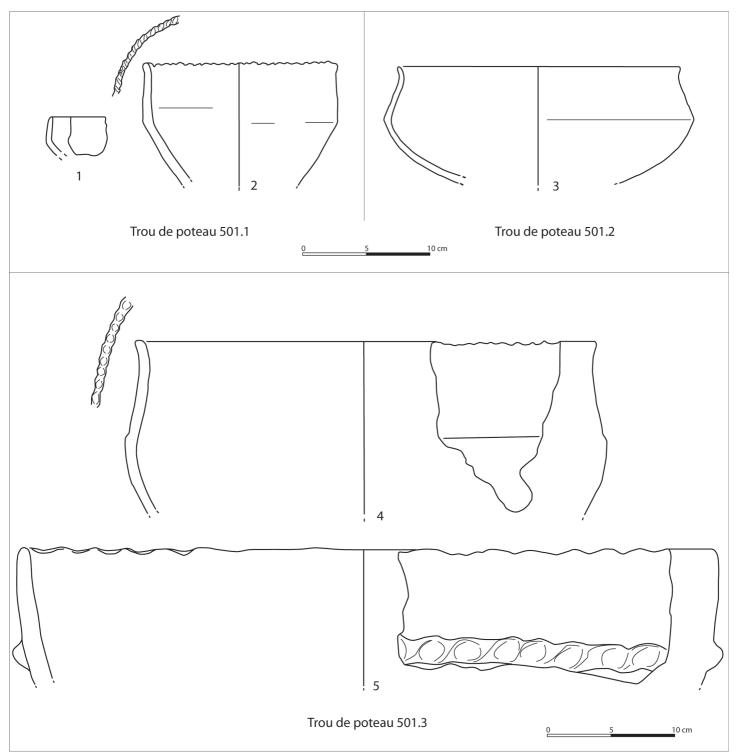


Fig. 7 : Allaines-Mervilliers zone 5, mobilier céramique de la structure 501, poteaux 1, 2 et 3.

Pas un seul vase entier n'a été découvert en place. Les récipients sont cassés et leurs tessons sont dispersés dans le remplissage des poteaux. Ils étaient sans doute déjà brisés, avant d'être piégés dans les trous de poteau. Après recollage des tessons sur cassures anciennes, on dénombre seulement deux vases entiers et cinq vases dont le profil complet est restituable. Les fragments des autres céramiques sont plus petits et se restreignent principalement à des morceaux de bord, de fonds et parfois même à de simples tessons de panse. Toutefois, le taux de fragmentation est beaucoup moins élevé pour cet ensemble que celui des céramiques issues des autres

structures du site.

Dans l'ensemble, les vestiges de poteries sont plutôt dans un bon état de conservation. Les tessons ne sont pas roulés, les cassures sont nettes et les surfaces n'ont pas subi d'altération liée à leur milieu de conservation ou aux processus post-dépositionnels. En revanche, en plus d'être fragmentés, plusieurs vases portent divers stigmates d'utilisation. Par exemple, on observe que la surface extérieure du vase numéro 1 de la figure 10 est à demi desquamée et qu'il a par conséquent été détérioré par des chocs thermiques importants, ou encore que la base de certains fonds plats est très usée.

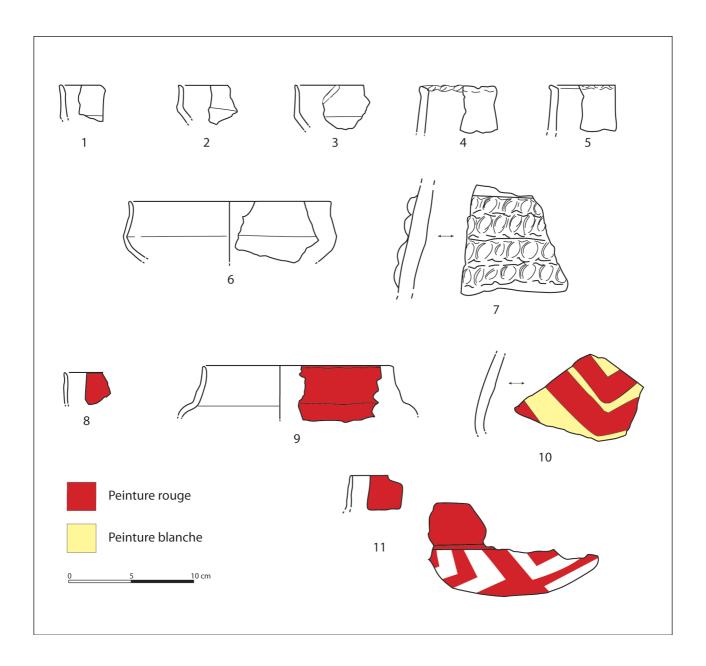


Fig. 8 : Allaines-Mervilliers zone 5, mobilier céramique de la structure 501, poteau 4.

Différents morceaux d'une jatte carénée ont pu être recollés alors qu'ils proviennent de trous de poteau différents, en l'occurrence les poteaux 5 et 6 (Fig. 6 et 10, n°1). Cette liaison permet de considérer que 5 et 6 ont été ouverts en même temps à un moment de leur histoire pour avoir été en mesure de piéger ces vestiges. Cela renforce l'hypothèse d'un piégeage intervenu après la destruction du bâtiment. En revanche, aucune autre liaison de ce type entre poteaux n'a pu être réalisé malgré le fort investissement en temps consacré au recollage et aucun appariement entre tessons susceptibles d'appartenir au même vase n'a été mis en évidence. Cela signifie que tous les vases sont piégés dans un unique creux, excepté la jatte carénée mentionnée précédemment et que par conséquent, la dispersion des débris est très limitée.

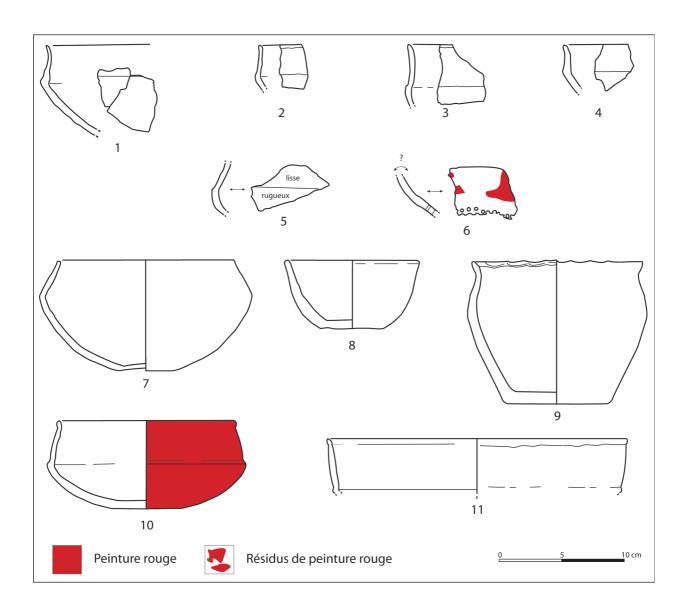


Fig. 9 : Allaines-Mervilliers zone 5, mobilier céramique de la structure 501, poteau 6.

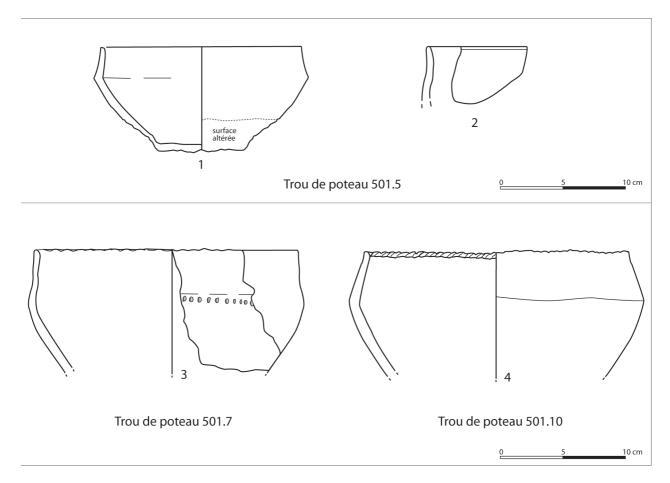


Fig. 10: Allaines-Mervilliers zone 5, mobilier céramique de la structure 501, poteaux 5, 7 et 10.

#### — Les ossements

Des restes animaux ont été découverts dans les mêmes trous de poteau que ceux contenant les poteries, c'est-à-dire tous les poteaux des rangées centrales et les poteaux 7, 10 et 11 des parois. Pour 25 des 76 restes décomptés, l'espèce n'a pas été déterminée (Fig. 11).

Parmi les espèces domestiques, ce sont le bœuf (Bos taurus), le porc (Sus domesticus), les caprinés (Ovis aries/Capra hircus) et le cheval (Equus caballus) qui ont été identifiés. Les mammifères sauvages sont représentés par le cerf (Cervus elaphus) et le chevreuil (Capreolus capreolus).

Les restes de faune issus des poteaux du bâtiment 501 s'apparentent au premier abord à des rejets domestiques qui portent les stigmates de la consommation : fragments d'os, traces de découpe, variété des espèces et des parties anatomiques répertoriées, âges d'abattage variés et variables pour une même espèce, traces de grignotage et de feu. L'estimation des âges d'abattage nous permet de dénombrer deux bœufs, l'un de 6/7 mois et l'autre de 40/50 mois, un porc de 16/17 mois, un cheval de plus de 42 mois,

au moins un mouton dont l'âge nous est inconnu.

Les faits marquants sont les suivants :

- une paire de mandibules d'un bœuf de 6/7 mois répartie entre le poteau 1 et le poteau 3 ;
- association entre un plat de côte de bœuf et une mandibule de bœuf dans les poteaux 1 et 3;
- un plat de côte de bœuf d'un module identique dans le poteau 6 ;
- un objet confectionné dans un bois de cerf dans le poteau 4 ;
- un objet confectionné dans un tibia de chevreuil dans le poteau 5 ;
- un bois de massacre de chevreuil dans le poteau 13 dont nous avons vu que l'interprétation posait des difficultés pour la compréhension architecturale du bâtiment.

L'étude de la faune apporte peu d'indices significatifs d'activités particulières ; toutefois, la présence d'objets confectionnés dans des os de cervidés et l'association mandibule et plat de côte de bœuf sont à noter sans qu'il soit possible de les interpréter plus avant.

	Bœuf	Porc	Mouton	Cheval	Indét.	Total
Pot.1 C1	8		1		15	24
Pot.2 C1/2	1					1
Pot.3 P1	21		13 <sup>2</sup>		2	17
Pot. 4 C1P1	1		3			4 <sup>3</sup>
Pot.4 P2				2		2
Pot.4 P3					4	4
Pot.5 C1		1			2	3
Pot.5 C1/2						04
Pot.5 C2 P1		1				1
Pot.6 C1P1	7	2	1			10
Pot.6 C2	1					1
Pot.7 C1			1			1
Pot.8						0
Pot.9						0
Pot.10 C1P2		2				2
Pot.10 C1P3		1				1
Pot.10 C1		1			2	3
Pot.11 C1P1				1		1
Pot.13 C1		1				1 <sup>5</sup>
Total	20	9	19	3	25	76

<sup>1</sup> une mandibule entière d'un animal de 6/7 mois

Fig. 11: Le corpus osseux de la structure 501 (Nombre de restes).

## — Le métal

Il se résume à la présence d'un unique anneau en alliage cuivreux.

#### — Le torchis

Le torchis n'est pas très abondant, quelques grammes ont été enregistrés dans les poteaux 1 et 6, le reste provient du trou de poteau 3. Autrement dit, ce matériau est uniquement issu des trous de poteau des rangées centrales.

#### — Les carpo-restes

À l'instar des autres structures sur poteaux, le remplissage des trous de poteau de 501 a été échantillonné afin d'étudier les macro-restes végétaux. 201 de sédiment ont été prélevés par trou de poteau des rangées internes et 101 par trou de poteau de parois.

Malgré un échantillonnage important, la structure 501 n'a livré qu'un unique fragment de furca (base d'épillet) d'amidonnier et 34 fragments de caryopses de céréales (Fig. 12). Comme sur la plupart des gisements de milieux secs, à Allaines tous les carpo-restes conservés se présentent sous forme carbonisée. Les limons ne constituent pas de bons sédiments pour la préservation des vestiges de graines et fruits calcinés. Dans ces horizons sédimentaires, les paléo-semences subissent très fortement les différentes actions physico-chimiques qui se déroulent dans le sol. Les vestiges sont peu à peu dissous. Aussi, lorsqu'on a la chance d'en retrouver, présentent-ils souvent des stigmates d'altérations plus ou moins prononcés. Les grains de céréales sont souvent fragmentés et il est parfois impossible de reconnaître les espèces en présence.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>dont une dizaine de fragments de côtes

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>un objet en bois de cerf : s'agit-il d'une figurine ?

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>un objet/outil dans un tibia gauche de chevreuil

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>un bois de massacre de chevreuil

	Prélèvements	3	4		5
		P 2	P 1	P 3	P 1
Amidonnier	Triticum dicoccum	1/2 f			
Epeautre	Triticum cf. spelta				
Amidonnier/Engrain	Triticum dicoccum/monococcum				
Blé	Triticum sp.				
Orge vêtue	Hordeum vulgare				
Orge cf. nue	Hordeum vulgare cf. var. nudum				
Orge	Hordeum sp.				
céréale	Cerealia	14 fg	5 fg	10 fg	5 fg
Avoine	Avena sp.				
Noisetier	Corylus avellana				
Indéterminé					

f = base d'épillet (furca), fg = fragment

Fig. 12: Structure 501, données carpologiques.

En résumé, la très grande majorité du mobilier provient donc des couches supérieures charbonneuses des trous de poteau, et majoritairement des décombres des rangées centrales (notamment la rangée nord). Cette constatation est vraie pour toutes les catégories de matériaux et laisse penser que cet état de fait résulte bien d'un mode de rejet ou de dépôt généralisé avec une faible dispersion des débris.

Chaque ensemble de vestige recueilli dans le remplissage supérieur des trous de poteau forme un assemblage d'objets, dont on sait que deux d'entre eux au moins sont contemporains, grâce aux fragments d'une jatte recollés entre les trous de poteau 5 et 6.

Ces assemblages s'insèrent au même instant dans l'histoire du bâtiment, au moment de la ruine des rangées centrales, et même si on ne peut pas exclure qu'il y ait un décalage chronologique entre leur constitution et le fonctionnement du bâtiment lui-même, ils représentent des éléments de datation auxquels on peut conférer le statut de *terminus* chronologique (*post quem*).

Le mobilier qui provient des autres comblements (couches 2) est beaucoup plus réduit. Il s'agit d'un mobilier résiduel, bien qu'il faille s'interroger sur la présence du bois de chevreuil dans le trou de poteau 13 qui résulte peut-être d'un mode de dépôt différent. On peut vraisemblablement considérer que le piégeage de ces vestiges est antérieur à la constitution des autres assemblages.

Le mobilier découvert a manifestement servi, il est usé et brisé. Il regroupe différents types de récipients en poterie avec des objets comme le poinçon, la meule et le polissoir ainsi que des restes fauniques, des paléo-semences et des pierres brûlées, autrement dit, autant d'éléments qui évoquent la pratique d'activités domestiques, cuissons, préparation alimentaire et reliefs de repas notamment.

## 2.4. La structure 505

## 2.4.1. Le plan de 505

505 est aussi une structure relativement complexe et de grandes dimensions (Fig. 13). Elle est composée de neuf trous de poteau formant le périmètre d'un cercle de 8 m de diamètre. Son plan est *a priori* complet. Il existe quelques anomalies naturelles de terrain dans les alentours immédiats, mais elles sont parfaitement superficielles et aucune ne peut être confondue avec un trou de poteau. La structure 505 est composée d'une couronne de trous de poteau et d'une seule.

Les intervalles qui séparent les trous de poteau mesurent entre 1,20 m et 1,40 m à deux exceptions près : les trous de poteau 7 et 8 distants de 2,80 m et les poteaux 8 et 13 distants de 3 m. C'est-à-dire qu'ils présentent un intervalle deux fois plus grand. C'est un peu comme s'il manquait des trous de poteau intermédiaires aux paires 7-8 et 8-13. Or, on constate que s'il y avait eu un poteau supplémentaire entre les trous de poteaux 7 et 8, il aurait été retrouvé, puisque rien ne vient effectivement perturber le terrain à cet endroit. L'écart double constaté entre 7 et 8 correspond à une réalité. En revanche, entre 8 et 13, le terrain est particulièrement perturbé. On y observe, d'une part un

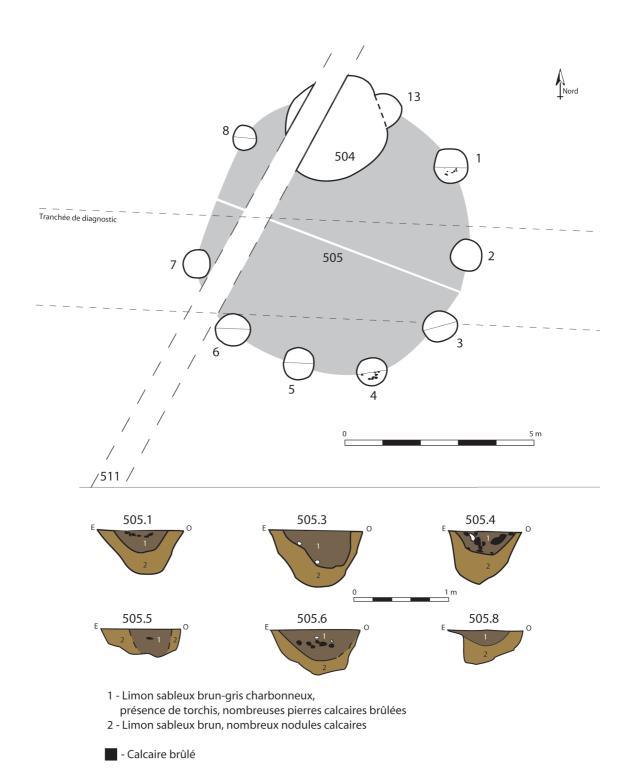


Fig. 13: Allaines-Mervilliers zone 5, stucture 505: plan et coupes des trous de poteaux.

fossé de drainage creusé à l'époque moderne ou contemporaine (511) et, d'autre part, la fosse profonde 504. On peut donc envisager que 505 comportait un dixième trou de poteau et que ce dernier aurait été détruit par des creusements plus récents.

À l'appui de cette hypothèse, le plan montre qu'il existe un axe de symétrie orienté nord-ouest/sud-est qui coupe le bâtiment en deux parts égales. Tous les trous de poteau se répartissent en effet de part et d'autre de cet axe en formant des paires de poteaux situés en vis-à-vis (2-3, 1-4, 5-13, 7-8). Seul le poteau 6 ne dispose pas d'un poteau symétrique, à moins justement de lui associer un dixième trou de poteau

Par conséquent, l'intervalle double constaté entre 7 et 8 est le seul de cette sorte. Sa position étant per-

pendiculaire à l'axe de symétrie de la structure, il pourrait donc correspondre à l'emplacement d'une entrée.

Quelle interprétation peut-on faire de la forme de ce plan? S'agit-il d'une structure carrée ou rectangulaire à pans coupés ou encore d'une structure véritablement circulaire? Les poteaux 1, 4, 6 et le 10<sup>e</sup> poteau potentiel forment bien un quadrilatère régulier disposé au centre de la structure. Associées à ce plan central, les paires 2-3 et 7-8 correspondent peut-être à des avancées de type "pans coupés". Mais si l'on adopte cette hypothèse, les poteaux 5 et 13 sont surnuméraires et rendent cette interprétation peu vraisemblable, d'autant que 5 et 13 seraient décalés par rapport aux parois latérales formées par les couples 1 et 10 (potentiel) et 6 et 4. On n'observe pas non plus dans la forme du plan de disposition en "trompe l'œil" comme, par exemple, deux plans superposés de bâtiments diachroniques. Ainsi, si l'on tient compte de la régularité des espacements des trous de poteaux et du fait que leur disposition dessinent en réalité un plan à dix côtés, on peut considérer que c'est avec les plans circulaires que la structure 505 présente les plus fortes analogies.

# 2.4.2. Forme et comblement des trous de poteau de 505

Ils mesurent de 0,80 m à 1 m de diamètre et de 0,30 à 0,60 m de profondeur (Fig.13). Ils ont tous été creusés à travers la couche de limon brun jusque dans le banc calcaire et présentent des profils assez évasés et des fonds de morphologie assez variable. Leur comblement se caractérise par la présence d'un minimum de deux ensembles distincts : à la base, un comblement sableux brun, homogène (couche 2), surmonté par une couche stratifiée plus charbonneuse, riche en mobilier et en pierres brûlées (couche 1). Il s'agit ici du profil d'érosion caractéristique des trous de poteau correspondant à un état ruiné de la structure 505, à l'instar des rangées centrales du bâtiment 501.

#### 2.4.3. Les vestiges mobiliers de 505

La structure 505 a fourni, principalement dans les comblements supérieurs des poteaux, près de 20 kg de mobilier dont près de 90 % sont des fragments de pierres brûlés calcaire (17,490 kg). Les 10 % restant regroupent 1,460 kg de céramique, 0,6 kg d'os et 0,140 kg de torchis.

## — La pierre

En termes de poids, le mobilier en pierre est le plus important des vestiges découverts, mais aucun de ces éléments ne présente de trace de façonnage. Ce sont les trous de poteau 1, 4 et 6 qui en ont livré le plus.

## — La céramique

Le mobilier céramique se compose de treize vases différents au minimum (Fig.14). Les récipients sont fortement fragmentés. On ne compte en effet aucun vase entier ni profil complet. L'essentiel des restes se résume à des tessons de petites dimensions au point que l'on ne peut identifier la forme des récipients auxquels ils appartenaient à l'exception de trois d'entre eux, deux pots et une jatte carénée. Tous les trous de poteau ont livré entre un et deux vases, excepté le poteau 13.

#### — Les ossements

Parmi le peu de vestiges osseux découverts dans la structure 505 on note la présence d'os animaux (poteaux 1, 3, 4, 5 et 6), les espèces représentées sont toutes domestiques (Fig. 15) et des restes humains (poteaux 3 et 8).

On observe l'absence d'éléments de faune remarquables dans le remplissage; il s'agit de restes osseux piégés dont certains portent des traces de consommation. Un certain nombre d'os indéterminés est calciné (couleur gris-bleu à blanc). Une mandibule de bœuf appartient à un très vieil animal. Parmi les os de porcs, deux individus sont identifiables à partir de deux humérus aux âges radicalement différents (un jeune et un adulte). C'est assurément la présence d'os humains qui constitue le mobilier exceptionnel de la structure.

Les restes humains sont plus nombreux dans le poteau n° 3. Ils sont composés : d'un fragment de rocher gauche d'adulte, brûlé à son extrémité (brun noir), de neuf extrémités proximales de côte d'immature dont deux brunies par le feu, de trois fragments de côtes d'adulte dont deux extrémités proximales, d'un fragment de vertèbre cervicale d'adulte, d'un fragment de pubis gauche et d'un métacarpe d'immature.

Le poteau n° 8 contenait un fragment de la branche droite d'une mandibule d'adulte avec son processus styloïde. Une partie en est brunie par le feu.

On peut estimer le nombre minimum d'individus de cette structure à deux sujets : un adulte et un enfant d'âge indéterminé. En effet, les os immatures semblent appartenir au même stade de maturation (taille des os homogène) sans que l'on puisse pousser plus loin l'analyse.

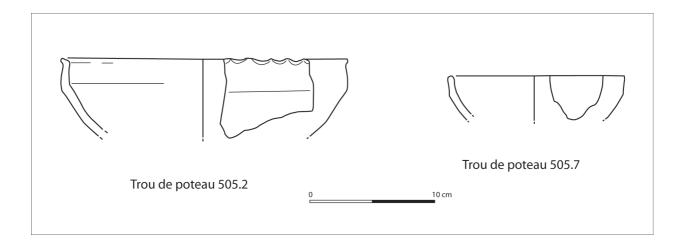


Fig. 14: Allaines-Mervilliers zone 5, mobilier céramique de la structure 505, poteaux 2 et 7.

	Bœuf	Porc	Mouton	Cheval	Homme	Indét.	Total
Pot.1 C1P2	1	1				1	3
Pot.1 P1						5	5
Pot.1 P2	1	1				14	16
Pot. 2							0
Pot.3 C1				2		3	5
Pot.3 C2		1			22		23 <sup>1</sup>
Pot.4 C1		4	1			1	6
Pot.4 C2		1				1	2
Pot.5 C2			1				1
Pot.6 C1		2				2	4
Pot.6 C1P1						1	1
Pot.6 C1P2		1				1	2
Pot.7							0
Pot.8					1		1
Pot.9							0
Total	2	11	2	2	23	29	69

Fig. 15: Le corpus osseux de la structure 505 (Nombre de restes).

Les traces de combustion observées correspondent à une exposition au feu peu importante. Soit parce qu'elle a été interrompue, soit parce que l'os a été mis en contact avec le feu déjà à l'état sec (il brûle alors difficilement, Gatho 2004). Les brûlures se situent sur des cassures typiques de l'os sec, on peut donc en déduire que les os étaient déjà fragmentés lorsqu'ils ont été exposés à la source de chaleur. Ces os ne proviennent donc pas d'un bûcher funéraire et leur traitement initial reste sujet à conjectures.

# — Les carpo-restes

Les carpo-restes découverts sont le résultat du tamisage de 20 l de sédiments prélevés par poteau (Fig. 16). Leur état de conservation est analogue à

celui des restes issus des remplissages limoneux de 501.

Quatre plantes cultivées sont présentes :

- 2 ou 3 espèces de blé : l'amidonnier (*Triticum dicoccum*), qui est bien attesté, l'épeautre (*T. spelta*) et l'engrain (*T. monococcum*) dont la présence n'est pas certaine. La conservation des vestiges est trop médiocre pour que l'on puisse être certain de leur mention sur le site ;
- 1 ou 2 variétés d'orge polystique : l'attestation de l'orge à grains vêtus (*Hordeum vulgare*) est effective. Cette variété est représentée par au moins quinze individus entiers et deux fragments. La mention de l'orge à grains nus (*H. vulgare* var *nudum*) est, en revanche, incertaine. Un seul individu semble appartenir à cette autre variété d'orge polystique.

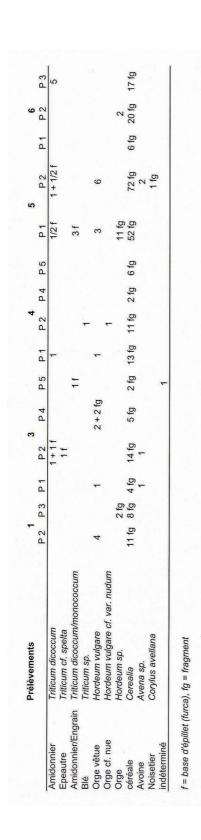


Fig. 16: Structure 505, données carpologiques.

Des plantes sauvages ont aussi été identifiées. Les végétaux spontanés sont marqués par la présence d'un fragment de coque de noisette (*Corylus avellana*) et par l'existence de quatre grains d'avoine (*Avena sp.*) susceptibles d'appartenir à la folleavoine (*Avena fatua*), messicole bien connue.

Pour 505 comme pour le bâtiment 501, le mobilier est associé à la structure à un moment où les poteaux sont manifestement détruits. Mais les similitudes entre les deux structures s'arrêtent là. Il est bien difficile de proposer une interprétation fonctionnelle pour cet ensemble de poteaux, puisqu'en effet, tout concourt à faire de 505 un contexte très particulier, avec un plan pas tout à fait circulaire mais presque et du mobilier détritique dont des restes humains.

#### 2.5. La fosse 504

La structure 504 est une fosse de forme légèrement ovale, qui mesure 2,70 m de large, 3 m de long et 1,20 m de profondeur (Fig. 17). Son remplissage est complexe et fortement stratifié. La partie inférieure des comblements se compose d'une alternance de limon et de calcaire. La partie supérieure est constituée de couches de limon brun.

En première analyse, en tenant compte de ses parois abruptes, de sa profondeur et de son volume, on a été tenté de penser qu'elle pouvait être adaptée à l'ensilage des grains. Mais, contrairement aux silos protohistoriques, on n'observe ici aucun rétrécissement du profil de la fosse dans son tiers supérieur, ni plus bas. En outre, la configuration du creusement présente un aménagement interprété comme un dispositif d'accès au fond de la structure. En effet, on peut descendre dans la fosse en empruntant deux paliers successifs, creusés dans le substrat calcaire à la manière de marche, pour atteindre le fond (Fig. 17). La fonction de la fosse 504 demeure indéterminée.

La fosse a livré 18,638 kg de mobilier, majoritairement concentré dans la moitié supérieure des comblements. Il se compose de 5,580 kg de pierre, 9,718 kg de céramique et 2,585 kg de fragments osseux, quelques pièces lithiques (0,540 kg) et 0,215 kg de torchis.

#### — La pierre

Du point de vue pondéral, la pierre n'est pas le matériau prépondérant de la fosse contrairement aux grandes structures sur poteaux du site. Il s'agit ici de morceaux de calcaires brûlés qui ne présentent pas de stigmates de façonnage.

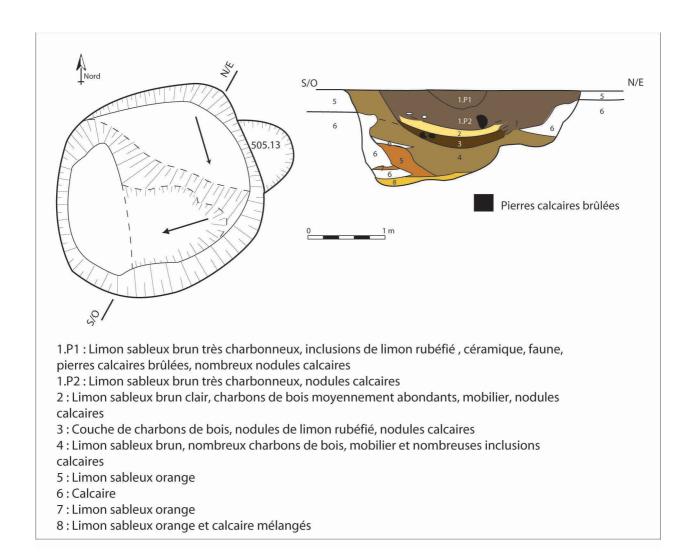


Fig. 17 : Allaines-Mervilliers zone 5, stucture 504 : plan et coupe.

### — La céramique

Le corpus se compose de 31 vases (NMI) très fragmentés (Fig. 18). Il y a ni vase entier, ni profil complet. Il comporte, à parts égales, des récipients en céramique fine, semi-fine et en céramique grossière: fragments de pots, de gobelets, de jattes et de faisselles. Le mobilier provient majoritairement des remplissages de la moitié supérieure de la fosse, mais pas uniquement. Il existe, en effet, des tessons jusque dans la couche 4. Certains d'entre eux appartiennent aux mêmes vases que des fragments découverts en couche 1. Par conséquent, on doit envisager que le comblement d'une grande partie de la fosse a été massif

## — Les ossements

Elle a livré 48 restes osseux (Fig. 19). Pour la faune, il s'agit pour la plupart d'un mobilier détritique qui n'apporte aucun élément significatif à la

compréhension de la structure. Toutefois, notons la présence d'un bois de chute entier d'un cerf adulte (longueur de 1 m, Fig. 20) et un objet/outil en bois de cerf entièrement brûlé de couleur noire. Plusieurs os indéterminés sont brûlés à cœur (couleur grise). L'ensemble des os est fragmentaire et ne présente pas d'autres particularités.

Cinq restes humains s'ajoutent aux ossements animaux. Il s'agit de fragments de côtes probablement d'adulte dont une première est brunie par le feu à une extrémité. Ces restes ont été trouvés dans les passes 5 et 6 (entre 50 et 60 cm sous la surface de décapage). Ils sont comparables à ceux de la structure 505 tant par leur aspect que par leur traitement (traces de combustion légère). Du fait de la proximité et de l'interaction éventuelle des structures 504 et 505, il est impossible de considérer ces fragments de côtes comme appartenant sujet. à un nouveau

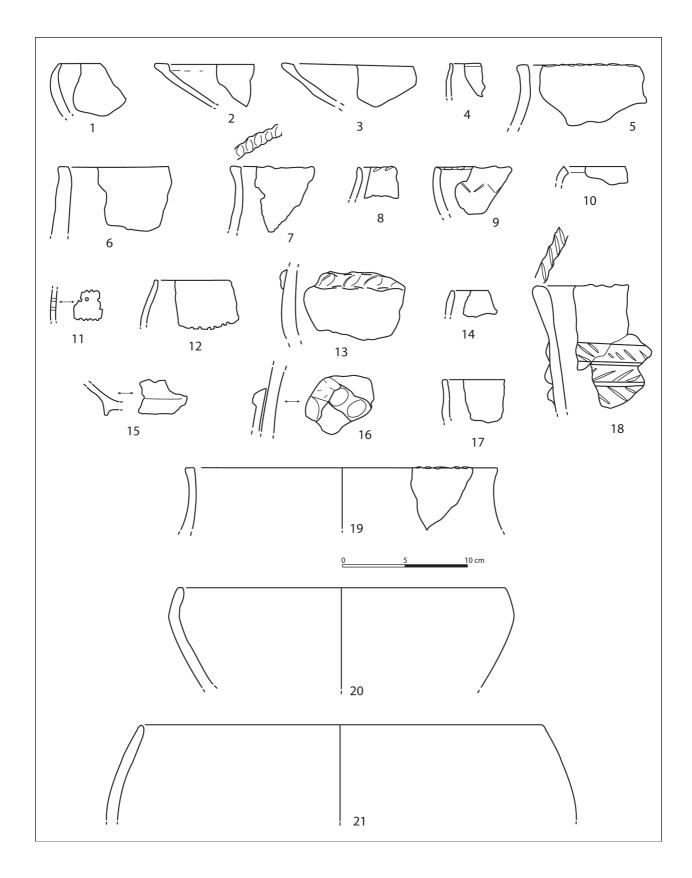


Fig. 18 : Allaines-Mervilliers zone 5, mobilier céramique de la structure 504.

	NR
Bœuf	5
Porc	10
Caprinés	5
Cheval	2
Cerf	2(bois)+1
Homme	5
Déterminés	30
Indéterminés	23
Total	53

Fig. 19: Le corpus osseux de la structure 504 (Nombre de restes).

nombre minimum d'individus pour les deux ensembles reste égal à deux.

Des échantillons de sédiments de la fosse 504 ont été prélevés, mais aucun d'entre eux n'a livré de carpo-restes.

## 3. L'ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE

En l'absence de datation absolue, la datation du site repose uniquement sur des éléments de chronologie relative, principalement les productions céramiques.

## 3.1. Le corpus céramique

Le corpus général se compose de près de 23 kg de céramique, mais seulement 104 vases ont pu être individualisés. Aucun stigmate de montage au tour n'a été observé.

Le matériau argileux contient des inclusions non plastiques de nature variée. On relève la présence de grains de quartz dans 101 vases sur 104. C'est l'inclusion dominante de la série, elle est présente en abondance dans au moins un tiers des vases, leur conférant une texture sableuse. Seize récipients contiennent également quelques grains calcaires (de nature indéterminée) toujours en association avec d'autres inclusions. Vingt-trois vases contiennent des inclusions organiques (origine non déterminée), dont deux de façon exclusive. Enfin, des grains de chamotte ont été découverts dans un seul vase.

Si les matériaux employés sont homogènes sur l'ensemble du corpus, la couleur des vases montre des différences plus importantes. Près d'un tiers d'entre eux, pour lesquels le noir et le gris dominent, semble avoir été cuit en atmosphère réductrice. Les couleurs rouge ou orangé d'une dizaine d'individus résultent au contraire d'une cuisson très oxydante. Le reste du corpus, y compris les tessons recuits, s'inscrit dans la gamme chromatique des brun (de clair à foncé).

Dans l'ensemble, il s'agit d'une production soignée, l'épaisseur des parois est très régulière et le traitement des surfaces est poussé.

La combinaison de ces éléments permet de distinguer trois groupes de récipients :

- le premier groupe correspond à 21 vases résultant de productions dites " de céramiques fines ", c'est-à-dire à parois peu épaisses, contenant des inclusions non plastiques fines et présentant un aspect de surface très soigné (lissage poussé ou polissage). Les inclusions de quartz dominent, mais c'est dans ce groupe de vase que l'on rencontre la majorité des récipients contenant des inclusions organiques et notamment ceux dont il s'agit de l'unique dégraissant. La " céramique fine " regroupe surtout des vases de couleur franche, noir et orangé, et une proportion plus faible de vases brun plutôt clair.

La forme de la moitié de ces vases n'a pas été déterminée, les tessons étant trop petits pour permettre une interprétation fiable. Néanmoins ce groupe comprend trois jattes carénées, deux jattes à bords rentrant et deux gobelets. On note la présence d'un vase à pied creux parmi eux.

Cinq récipients portent un décor. Les techniques représentées sont la peinture, en l'occurrence de couleur rouge, et l'incision. Pour les décors peints, on ne distingue pas de motif spécifique excepté le fait que l'application est couvrante, le motif incisé correspond quant à lui à une ligne brisée;

- le second groupe rassemble les productions de céramiques dites "semi-fines", soit 28 vases. Il s'agit de céramiques dont l'épaisseur des parois est variable, qui contiennent des inclusions non plastiques fines et moyennes et qui présentent un aspect de surface dans l'ensemble assez soigné. Elles contiennent toutes du quartz en inclusion. D'un vase à l'autre, c'est la quantité de grains dans la pâte qui change. Certaines céramiques présentent également des inclusions organiques en quantité variable, mais qui correspondent au dégraissant principal dans un cas au moins. Toutes les couleurs des vases du corpus sont représentées dans ces productions. Néanmoins les vases de couleur claire sont peu nombreux, au contraire des vases à dominante sombre, brun foncé ou noir.



Fig. 20 : Allaines-Mervilliers zone 5, fond de la structure 504, bois de cerf en place (cliché H.Sellès).

La forme de onze vases de ce groupe n'a pu être déterminée. Pour le reste, on décompte une majo rité de vases de forme plutôt basse : sept jattes carénées, trois jattes à bords rentrants, deux assiettes et deux faisselles ainsi que quelques formes plus hautes : deux pots et un gobelet.

Les décors sont peu nombreux : une lèvre digitée, une ligne horizontale sur la panse réalisée par l'impression d'un outil et surtout des décors peints couvrants sur six vases, associant pour certains de la peinture rouge et de la peinture blanc crème pour former des motifs en chevrons. Parmi les vases peints, on distingue notamment des jattes carénées et une faisselle ;

- dans le dernier groupe ont été classées les productions dites "semi-grossières et grossières". Il regroupe le reste des vases du corpus, soit 55 récipients et représente, à lui seul, un peu plus de la moitié de l'ensemble. Les parois des céramiques sont plus épaisses, la taille des inclusions varie de grain fin à grossier et les surfaces des vases ont fait l'objet d'un plus faible investissement. En réalité, il n'y a que très peu de céramiques vraiment grossières, trois vases tout au plus, en revanche, les dimensions

des récipients sont souvent plus importantes. Les inclusions de quartz sont très largement majoritaires et correspondent toujours à l'inclusion principale. La présence des autres inclusions est anecdotique, à l'instar de la chamotte.

Un tiers de ces vases est noir, gris ou brun foncé. Le reste présente des couleurs qui s'inscrivent majoritairement dans la gamme du brun et du brun clair. Ces proportions sont inversées par rapport à celles des productions "semi-fines".

La forme de 18 vases n'a pu être déterminée. On décompte 27 pots correspondant à la forme principalement représentée et cinq jattes carénées, deux jattes à bord rentrant, deux faisselles ainsi que le seul bol du corpus.

Trente-trois vases sont décorés, soit 60 % des vases en céramique "semi-grossière et grossière". On note que deux récipients, un de forme indéterminée et une jatte carénée, portent des traces de peinture rouge et que la lèvre d'une jatte à bord rentrant est digitée. Tous les autres récipients décorés correspondent à des pots ou à des vases de forme indéterminée. Ils sont décorés à l'aide des techniques suivantes : impressions (digitées ou avec un outil), application de cordons et combinaison d'incisions et d'impressions. Les motifs principaux sont des lignes d'impressions séparées, disposées à l'horizontale sur la lèvre, au milieu de la panse ou sur les cordons. Le nombre de ces derniers varie de un à quatre. Ils sont également disposés à l'horizontale, sous le bord ou plus bas sur la panse, et l'on note le cas de deux cordons disposés perpendiculairement.

#### 3.2. La datation du corpus

On peut diviser ce corpus en trois groupes de vases; pourtant, c'est manifestement un ensemble homogène quand on considère les matériaux utilisés, les formes et les décors réalisés. Il correspond à une production équilibrée et structurée dont les variations peuvent être, pour partie, imputables à des différences fonctionnelles.

Ce corpus correspond à l'assemblage de différents récipients en céramique non tournée comportant notamment des formes carénées dont l'essentiel apparaît à la fin du Hallstatt D. Il ne montre pas de profil caractéristique de la fin de La Tène A ou de La Tène B. Les bords amincis de la céramique fine n'ont pas de bourrelet arrondi, morphologie particulière qui tend à disparaître au moins dès la fin de La Tène A. Les décors peints de chevrons rouges et blancs sont plutôt postérieurs à la phase moyenne du premier âge du Fer et antérieurs à La

			Allaines Eure-et-Loir	St-Martin des Champs (Cher) (1)	Chemin ) de Gionne	Le Grand Jaunet (Indre) (2)
			VI°-V°s. av. JC.	VI°-V°s. av. JC.		V°-IV°s. av. JC.
Céréales	Amidonnier	Triticum dicoccum	*		*	*
	Engrain	Triticum monococcum				*
	Epeautre	Triticum spelta	?			*
	Froment/Blé dur	Triticum aestivum/durum			*	*
	Millet commun	Panicum miliaceum		*		*
	Millet italien	Setaria italica		*		*
	Orge polystique vêtue	Hordeum vulgare	*	*	*	*
Légumineuses	Ers	Vicia ervilia				*
	Fèverolle	Vicia faba var minor		*		
	Gesse chiche/cultivée	Lathyrus cicera/sativus				*
	Lentille	Lens culinaris		*		
Plante technique	Pastel	Isatis tinctoria				*
Arbres fruitiers	Noisetier	Corylus avellana	*			
cueillis	Prunellier	Prunus spinosa		*		
	Sureau noir	Sambucus nigra		*		
	Vigne	Vitis sp.		*		
	Mûrier/Roncier	Rubus fruticosus		*		

<sup>1 :</sup> Marinval et Pradat 2000, 2 : Marinval et Pradat sous presse

Fig. 21: Comparaisons des documents carpologiques de plusieurs sites de la Région Centre contemporains d'Allaines.

Tène B. Par ailleurs, les digitations et impressions sur lèvre et sur cordon sont fréquentes durant les phases récentes du

premier âge du Fer et du tout début du second. D'un point de vue régional, un assemblage comparable a été mis au jour dans une fosse découverte à Artenay dans le Loiret (BARATIN *et al.* 1980). Ces divers caractères permettent de situer l'ensemble de ce mobilier à la fin du Hallstatt D ou au début de La Tène A ancienne. D'un point de vue plus général, la série présente des affinités avec les productions céramiques d'Île-de-France et s'intègre au contexte culturel de la moitié nord de la France (MARION 2002).

#### 3.3. La datation des structures

La datation du mobilier céramique concerne avant tout le bâtiment 501 et la fosse 504, puisqu'ils ont livré les ensembles les plus conséquents.

Pour la structure circulaire 505, rien ne vient contredire une attribution à la même période. Elle n'a en effet livré aucun élément anachronique, même si le nombre de données à valeur chronologique dont nous disposons est limité. On peut cependant verser au dossier le fait que les axes longitudinaux de 505 et du bâtiment 501 ont strictement la même orientation et qu'excepté un fossé moderne, aucune structure diachronique ne "perturbe" le secteur. Ainsi les structures 501, 504 et 505 sont de la même époque.

En ce qui concerne les bâtiments 502 et 506, la céramique découverte dans leurs fondations n'est pas différente du reste du corpus, mais elle est insuffisante pour assurer qu'ils sont contemporains des structures précédentes.

Mais, toutes les structures ne sont pas strictement contemporaines, puisqu'en effet, on observe que les plans de 505 et de 504 se chevauchent (Fig. 2). Dans ce cas précis, en raison d'une mauvaise lisibilité du lien stratigraphique, on ne sait pas laquelle des deux structures est la plus récente et on ne connaît pas non plus la durée du décalage.

On pourrait éventuellement interpréter la présence d'ossements humains dans 504 comme le reflet de la postériorité de la fosse par rapport à 505. En effet, on peut s'interroger sur la coïncidence que représente la proximité de deux structures qui livrent des restes humains alors qu'elles se recoupent. On peut donc envisager qu'il n'y avait des ossements que dans l'une des deux, en l'occurrence uniquement dans 505. Effectivement, leur présence dans 504 peut résulter de conditions taphonomiques particulières. On peut supposer qu'ils étaient contenus initialement dans le trou de poteau 13 de 505 (également dans le 10<sup>e</sup> trou de poteau potentiel?). C'est le creusement de la fosse qui, en remaniant les remplissages du ou des trous de poteau, a entraîné le mélange de mobilier des deux structures. En fait, ce qui rend cette hypothèse intéressante, c'est que l'inverse n'est pas possible, car la perturbation de la fosse 504 par le creusement du poteau 13 de 505 n'explique pas la présence d'ossements

humains dans le trou de poteau 8 et surtout dans le 3, ce dernier étant plus éloigné de la fosse (Fig. 13). Dans ces conditions, cela peut aussi signifier qu'il existe des tessons de 505 parmi les céramiques de 504.

Concernant 501, il a été observé qu'il y avait sans doute un décalage chronologique entre le mobilier issu des trous de poteau de parois et celui provenant des rangées centrales pour des raisons de position du mobilier dans les remplissages. Ce décalage ne se retrouve pas dans la céramique. La dernière phase d'utilisation du bâtiment a lieu au Hallstatt final-La Tène ancienne, mais on ne peut rien affirmer à propos de sa fondation ou de sa durée d'utilisation.

Enfin, entre 501 et 504, on relève des différences dans la composition du répertoire céramique. En effet, 501 a livré près d'une quinzaine de jattes carénées, un unique exemplaire de jatte à bord rentrant et aucune assiette. La fosse 504, au contraire, n'a livré qu'un seul fragment de jatte carénée, six jattes à bord rentrant et deux assiettes. Mais il est délicat d'attribuer à ces différences une dimension chronologique, tout en sachant que le mobilier de 504 risque d'être en partie mélangé.

# 4. L'ÉCONOMIE VÉGÉTALE

Une faible quantité de carpo-restes a été recueillie à Allaines et seules les structures 501 et 505 ont livré des paléo-semences. Du fait, notamment, des piètres conditions de conservation, la gamme des plantes retrouvées sur le site est peu étendue; six ou sept taxons seulement sont mentionnés (Fig. 12 et 16). Ils permettent néanmoins d'obtenir quelques données sur l'économie végétale.

## 4.1. L'agriculture

En nombre de restes, mais cette notion est très discutable sur ce site compte tenu du très faible nombre de vestiges intacts conservés, l'orge polystique à grains vêtus est dominante. Elle est accompagnée par un blé : l'amidonnier.

Comme très souvent sur des sites de cette période, l'orge est la céréale prépondérante. Cette domination est générale en Europe. Elle se rencontre de l'Allemagne du Nord (JACOMET, KARG 1996) jusqu'aux rives méditerranéennes, aussi bien en France

(Marinval 1988) qu'en Grèce (Amouretti 1986). Sa rusticité et ses nombreux emplois alimentaires tant pour l'Homme que pour les animaux ont certainement assuré son succès.

L'orge peut servir à préparer des bouillies, des galettes ou, comme dans la Grèce antique, une sorte de polenta : la *maza*. Bien évidemment, ses grains peuvent être employés pour confectionner des bières. Les animaux d'élevage apprécient aussi beaucoup l'orge qui leur est fourni l'hiver comme complément alimentaire.

Tout comme l'orge, l'amidonnier est un blé rustique qui s'accommode de différents sols, même des plus ingrats et parvient à croître sous de nombreux climats. Abondamment cultivé en Gaule (MARINVAL 1988, MATTERNE 2001), il est aussi très fréquemment mentionné dans les textes antiques (Pline, *HN*, 18 et 19) sous le nom de *far* (André 1981).

Ce blé fournit une farine de qualité qui renferme plus de protéine que le froment actuel. Dépourvues d'un taux suffisant de gluten, les pâtes élaborées avec sa farine ne lèvent pas. L'amidonnier est donc employé pour confectionner des bouillies ou des galettes. Durant l'Antiquité romaine, il sert à fabriquer une galette dénommée *arinca* ou *alica* (Spurr 1986) et est aussi utilisé comme fourrage (Pline, *HN*, 18; 10 et 41).

## 4.2. La cueillette

L'unique fragment de noisette (*Corylus avellana*), retrouvé dans le poteau 5 de la structure 505, témoigne de la persistance de l'activité de collecte. Très certainement la cueillette de ressources sauvages devait être plus développée et porter sur une gamme plus étendue de produits. Les mauvaises conditions de conservation enregistrées sur le site sont, fort probablement, à l'origine de ce déficit d'information. Seuls les éléments les plus résistants comme les endocarpes ligneux de noisette nous sont parvenus.

#### 4.3. Comparaisons

Les données recueillies à Allaines peuvent être mises en parallèles avec d'autres documents provenant de sites à peu près contemporains. Dans les environs plus ou moins proches nous disposons de trois gisements : deux sont localisés dans

le Cher, sur la commune de Bourges : Saint-Martindes-Champs et Chemin de Gionne (PRADAT 2001), le troisième est situé dans l'Indre : Le Grand Jaunet à Liniez (MARINVAL, PRADAT sous presse).

Ces trois ensembles ont livré des documents nettement mieux conservés qu'à Allaines. Ils nous permettent de disposer d'une image beaucoup plus fiable de l'économie végétale de l'époque (Fig. 21). L'agriculture, telle que l'on peut la retracer à partir de ces sites, est nettement plus diversifiée. Non seulement la gamme des céréales est plus étendue, les millets commun et italien s'ajoutent à Saint-Martin-des-Champs et au Grand Jaunet; mais partout l'exploitation de plusieurs espèces de légumineuses est bien attestée ainsi que la culture éventuelle du pastel (*Isatis tinctoria*) au Grand Jaunet.

Bien que peu de restes soient attestés sur ce site et que ceux-ci ne soient pas idéalement conservés, le gisement d'Allaines est important. Tout d'abord, il permet de disposer d'informations sur l'économie végétale dans une région (la Beauce) et pour une période (Hallstatt final-La Tène ancienne) pour lesquelles la documentation faisait cruellement défaut. D'autre part, il témoigne de l'intérêt que portaient les populations de la fin du premier âge du Fer et du début de La Tène à l'amidonnier et l'orge pour assurer leur quotidien.

Nous ne pouvons qu'encourager la multiplication de telles études dans une région (grenier à blé traditionnel de la France) qui, très certainement et très anciennement, a constitué un centre de productions céréalières important.

## 5. LES DIFFICULTÉS D'INTERPRÉTATION DES STRUCTURES BÂTIES

L'existence de constructions sur poteaux très différentes les unes des autres pose le problème de leur interprétation.

### 5.1. Des greniers?

Les bâtiments à six poteaux, comme 502 et 506, connus depuis l'âge du Bronze, sont traditionnellement appelés greniers dans la littérature archéologique, bien que dans le cas qui nous intéresse, cette appellation n'est peut-être pas la plus adaptée lors-

que ce sont les autres structures sur poteaux surtout qui livrent des restes de céréales. En réalité, le seul argument dont on dispose ici, c'est que leurs dimensions sont réduites par rapport aux autres structures bâties 501 et 505. Comme sur d'autres sites, on peut donc penser qu'ils ont des fonctions complémentaires à l'écart des maisons, de type grenier bien sûr, mais aussi remise, atelier (Audouze, Buchsenschutz 1989, et Gransar 2000), etc.

#### 5.2. Une maison rectangulaire?

501 correspond à un bâtiment d'habitation dans lequel sont pratiquées diverses activités quotidiennes, notamment celles qui sont liées à la subsistance des personnes qui y résident, comme les divers restes en témoignent. En fait, la condition pour que cette interprétation soit juste dépend de la contemporanéité entre les objets utilisés et la maison, et de leur abandon sur place. On doit imaginer, dans cette perspective, un espace particulièrement encombré vu la quantité de mobilier conservé et vu sa répartition.

L'interprétation dépend également de l'hypothèse de restitution, et de l'endroit où l'on situe les cloisonnements internes. Si le trou de poteau 13 participe du bâtiment, ce dernier compte alors une pièce supplémentaire mesurant un peu plus de 12 m² (Fig. 5). Cette pièce est séparée du reste de la structure par le cloisonnement que représente l'axe transversal formé des trous de poteau 12, 3, 6 et 15. L'espace qui se développe à l'est de cette rangée, là ou se trouve la structure de combustion 510, mesure 42 m² d'un seul tenant. Mais on peut aussi diviser cet espace en deux pièces de 21 m² chacune, en plaçant une cloison au niveau de la rangée transversale des trous de poteau 3 et 5. Selon les hypothèses, le nombre de pièces peut donc varier de une à trois.

Les bâtiments à une ou deux nefs sont relativement fréquents sur les sites de l'âge du Fer en France septentrionale. En revanche, ceux comportant une nef supplémentaire ne sont pas légions. Ils sont, comme celui de Grisy-sur-Seine (Gouge et Mordant), assez éloignés du plan d'Allaines, par les dimensions, le nombre et l'agencement des poteaux, limitant de ce fait les interprétations.

#### 5.3. Une maison ronde?

Afin de comprendre la structure 505, on a d'abord cherché à la comparer avec le bâtiment précédent.

Dans ce cadre, on observe que les différences portent sur de nombreux points. D'un point de vue morphologique et architectural, tout les sépare. 505 est ronde, elle ne comporte qu'une seule pièce et ses dimensions sont plus petites (le diamètre interne hors œuvre dépasse à peine 6 m, soit environ 30 m<sup>2</sup> de surface). Sur le plan quantitatif, elle a livré trois fois moins de mobilier avec en plus de notables différences dans sa composition. En effet, les pierres représentent une part nettement plus importante du mobilier par rapport aux autres catégories de matériaux. On remarque qu'il y a également deux fois moins de vases et que parmi eux, aucun n'est en céramique semi-fine alors qu'ils correspondent à un tiers des vases de 501. Enfin, sur le plan qualitatif, les vestiges sont dans un état de fragmentation beaucoup plus poussé. Au regard des restes carpologiques conservés, il semble que cette distinction se manifeste aussi. En effet, c'est dans l'unité circulaire que se concentrent la plupart des paléo-semences, tous taxons confondus (Fig. 16). Compte tenu des réserves évoquées à propos de la conservation des vestiges, il est bien difficile d'interpréter cette distinction. Reflète-t-elle une réelle spécialisation des deux unités ou n'est-elle que le résultat de conditions taphonomiques? Nous ne pouvons que demeurer dans l'expectative.

Mais c'est avant tout la présence de restes humains qui retient l'attention. Ils confèrent à 505 un statut particulier, puisqu'il ne s'agit manifestement pas d'une structure d'habitat identique à la précédente, si c'est une structure d'habitat

S'il s'agit d'une structure d'habitat, on peut la comparer à certains plans de bâtiments circulaires contemporains découverts en Normandie comme à Courseulles-sur-mer "La Fosse Touzé" ou à d'autres plus anciens, comme à Cahagnes "Benneville" (Jahier *et al.* 2000). Il s'agit de structures sur poteaux espacés, d'un diamètre similaire et présentant aussi des supports disposés en vis-à-vis de part et d'autre d'un axe central. Il existe donc des similitudes, bien qu'à Allaines on ne compte qu'une seule couronne de poteaux. La structure 505 pourrait être l'un des exemples les plus méridionaux d'architecture ronde reconnue à ce jour.

D'autre part, la présence d'ossements humains sur des sites d'habitat est un fait déjà observé pour l'âge du Fer (Marion 2002). En effet, tous les morts n'aboutissent pas dans une nécropole. Il existe des tombes d'enfants creusées dans l'habitat ainsi que des adultes déposés dans des silos (Delattre 2000). À Allaines, le contexte est encore différent; mis à part le creusement, semble-t-il postérieur de la fosse 504, il n'y a aucune perturbation dans 505 qui aurait pu détruire deux éventuelles sépultures. Ces os sont arrivés dans la structure déjà à l'état de fragments

secs et pour certains légèrement brûlés. Il s'agit donc d'une position secondaire. La première étape de leur traitement nous reste inconnue et a pu se dérouler loin de ces structures. Leur faible représentativité par rapport à un individu tant par le nombre que par le type d'os fait plus penser à une présence anecdotique (détritique ou accidentelle ?).

S'il s'agit d'une structure funéraire, on peut la comparer aux enclos circulaires connus pour cette époque, comme à Saumeray "Le Bas des Touches" (Hamon 1992) ou Saumeray "Les Pâtures" (Lelong 1992). En effet, une partie des enclos ont des dimensions analogues et ne présentent pas forcément de sépulture centrale. Cependant, les comparaisons sont limitées puisqu'ils sont constitués de fossés circulaires et non pas d'une couronne de poteaux espacés. Par ailleurs, l'attribution d'un rôle strictement funéraire à 505 n'explique pas la présence des restes humains sous cette forme, ni la présence du mobilier détritique d'habitat.

#### CONCLUSION

Les découvertes d'Allaines-Mervilliers sont importantes à plus d'un titre. Les deux grandes structures sur poteaux sont les premières de ce type découvertes dans le secteur beauceron. Elles constituent de ce fait des éléments particulièrement intéressants pour l'étude de l'habitat de la transition entre le premier et le second âge du Fer de la région dont la diversité des formes est plus importante qu'il n'y paraît.

Il faut souligner le fait qu'il est assez rare qu'un nombre aussi important de restes mobiliers soit associé à des structures architecturales. Ainsi, il permet d'une part de proposer une attribution chronologique des ensembles sur des bases substantielles, d'autre part de documenter des aspects comme celui de l'agriculture en Beauce à cette époque et enfin de s'interroger sur la fonction de la structure dans laquelle ces rejets ont été piégés. De ce point de vue, la présence d'ossements humains dans structure 505 est la symptomati-Leur présence dans les trous poteau est peut-être accidentelle, mais questions qui se posent sont : y a-t-il eu manipulation de restes humains à cet endroit? Dans quel but ? Qu'elle est leur lien avec les activités domestiques quotidiennes? Mais, dans la mesure où les deux bâtiments principaux ont manifestement des statuts à la fois différents et particuliers, c'est aussi sur le statut du site lui-même que l'on doit s'interroger.

### **B**IBLIOGRAPHIE

André 1981

André J. - L'alimentation et la cuisine à Rome, Les Belles Lettres, Paris (1ère édition 1961).

Audouze, Buchsenschutz 1989

Audouze F. et Buchsenschutz O. - Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique, du début du II<sup>e</sup> millénaire à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., Bibliothèque d'archéologie, Hachette, Paris.

Baratin et al. 1980

Baratin J.-F., Calvo J.-M., Marinval P., Marinval-Vigne M.-C., Vigne J.-D. - Une fosse de l'âge du Fer à Artenay (Loiret). Archéologie - étude des sols - fonctions de la fosse », *Revue archéologique du Loiret*, 6.

**Brun** 1981

Brun P. - L'habitat à l'âge du Bronze dans la moitié nord de la France : contribution à l'élaboration d'une problématique, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 2 : 9-62.

DELATTRE 2000

Delattre V. avec la collaboration de Bulard A., Gouge P. et Pihuit P. - De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *Revue Archéologique du Centre* : 5-30.

**G**атно 2004

Gatho E. - La place de la crémation dans le traitement des défunts à la fin du Néolithique en France. Outils méthodologiques et études de sites, thèse de doctorat, université de Bordeaux.

Gransar 2000

Gransar F. - Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionnale : complémentarité des structures et tendances évolutives, in : Marion S. et Blanquaert G. (dir.). Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure : 277-297.

**HAMON** 1992

Hamon T. - Saumeray "Le Bas des Touches", Bilan scientifique de la région Centre, Service Régional de l'Archéologie : 50-53.

JACOMET, KARG 1996

Jacomet S. et Karg S. - Ackerbau und Umwelt der Seeufersiedlungen von Zug-Sumpf im Rahmen der mitteleuropischen Spätbronzeit, *Die spätbronzezeitlichen Ufersiedlungen von Zug-Sumpf, 1 Die Dorfgeschichte*, Kantonales Museum für Urgeschichte Zug: 198-303 et 365-368.

Jahier et al. 2000

Jahier I., Besnard-Vauterin C., Lepaumier H., Paris P., Renault V., San Juan G., Dron J.-L., Hincker V., Forfait N. - Les bâtiments des habitats de l'âge du Fer en Basse-Normandie: panorama des découvertes, *in*: MARION S. et BLANQUAERT G. (dir.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure: 339-357.

**LELONG 1992** 

Lelong A. - Saumeray "Les Pâtures", Bilan scientifique de la région Centre, Service Régional de l'Archéologie, 53-54.

Marinval, Pradat 2000

Marinval P. et Pradat B. - Données sur l'économie végétale dans le centre de la Gaule aux âges du Fer : agriculture, alimentation et stockage, *in* : MARION S. et BLANQUAERT G. (dir.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure : 147-156.

MARINVAL, PRADAT sous presse

Marinval P. et Pradat B. - Données remarquables sur l'économie végétale du début Second âge du Fer : le Grand-Jaunet à Liniez (Indre), *Revue archéologique du Loiret*.

MARION, BLANQUAERT 2000

Marion S. et Blanquaert G. (dir.) - Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure.

Marion 2002

Marion S. - Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France. Analyse des sites fouillés entre le Hallstatt final et La Tène finale. Chronologie et société, Thèse de doctorat de l'Université de Paris I, 3 vol.

Matterne 2001

Matterne V. - Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale, Archéologie des plantes et des animaux, 1, Mergoil, Montagnac.

Pradat 2001

Pradat B. - Les écofacts: céréales et adventices. *in*: BUCHSENSCHUTZ O., RALSTON I. (dir.), L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges. Installations agricoles, funéraires et culturelles (X°-I° s. av. J.-C.). *Bituriga*, Monographie 2001-2. Bourges / Tours: ville de Bourges- Service d'archéologie municipal et FÉRACF, 2001 supplément n° 22 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 222 p.

Sellès 1998

Sellès H. avec la collaboration de Fay M. - Allaines, rapport de diagnostic, Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie Centre, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales.

Sellès 1999

Sellès H. (dir.), Casadei D., Cottiaux R. et Hervé C. - Une agglomération secondaire pré-romaine et romaine - Allaines-Mervilliers Liaison RN.154-A.10 (28.002.43. AH) (Eure-et-Loir), 20/04/98 au 31/11/98, Document préparatoire au Document final de synthèse, Service Régional de l'Archéologie du Centre, Orléans 1999, 2 vol.

SIMONIN, THIBAULT 1988

Simonin D., Thibault A. - La fosse du premier âge du Fer de Fleury-les-Aubrais (Loiret), *Revue archéologique du Loiret*, 14.

**Spurr** 1986

Spurr M.S. - *Arable cultivation in Roman Italy, c. 200 BC – AD 100*, Londres, Journal of Roman studies, Monographs, 3.

VILLES 1985

Villes A. (dir.) - *La civilisation gauloise en pays carnute*, catalogue de l'exposition organisée par le musée de Châteaudun, Ville de Châteaudun.